

Royaume du Maroc		المملكة المغربية
Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique		المركز الوطني للبحث العلمي والتقني

--COMITES SCIENTIFIQUES DU CNRST--

Appel à candidatures 2017 visant à recruter 76 experts évaluateurs scientifiques

I-Présentation

L'expertise des projets de recherche soumis au CNRST pour financement est une action importante dans le processus de financement des projets de recherche. En effet, veiller en permanence à l'excellence scientifique et la pertinence des projets de recherche présentés et la notoriété scientifique de leurs porteurs est une préoccupation majeure du CNRST.

Afin de procéder à l'évaluation scientifique des projets de recherche, le CNRST est assisté par des experts qui sont regroupés au sein de Comités Scientifiques, prévus à l'article 12 de la loi 80-00 et à l'article 7 de son décret d'application (Décret no 2-02-602 du 9 rajeb 1423).

Ce nouvel appel à candidatures, téléchargeable du site web du CNRST (www.cnrst.ma) vise à recruter 76 experts, en remplacement de ceux dont le mandat s'achève en avril 2017 (liste 1). Les 44 experts cités dans la liste 2 (liste 2) dont le mandat n'arrive à termes qu'en avril 2018, ne sont pas concernés par cet appel.

II-Missions

Les experts évaluateurs sélectionnés:

- Seront nommés, pour une durée de 3 ans renouvelable une fois;
- Procèderont aux évaluations des projets de recherche et rapports (mi-parcours et finaux) qui leur seront soumis par le CNRST ;
- Ne représenteront ni leur structure de recherche, ni leur établissement, ni leur institution, ni leur communauté scientifique et devront veiller constamment à respecter les principes suivants : indépendance, impartialité, neutralité, objectivité, et confidentialité.

III- Eligibilité

Pour être éligible, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Etre enseignant-chercheur (grade : Professeur de l'Enseignement Supérieur), relevant des établissements universitaires ou de la formation des cadres,
- ou chercheur confirmé, relevant des organismes et établissements publics de recherche.
- Etre en activité au moins jusqu'en 2020 (départ à la retraite après 2020).

Les experts de la liste 1 (liste 1) ayant fait un seul mandat et désirant faire un second, peuvent déposer leur candidature dans le cadre de cet appel.

IV-Critères de sélection des évaluateurs

La qualité et la quantité de la production scientifique, indexée dans Scopus pour les sciences exactes ou Cairn pour les SHS, sont les principaux critères de sélection. Cependant d'autres critères ont un rôle décisif dans le choix de ces derniers, notamment, le nombre de thèses

encadrées, le nombre et la qualité d'ouvrages de recherche publiés et le nombre des brevets déposés. Sur la base de ces critères, un classement des candidats sera établi pour chacune des disciplines. Lors de la sélection des experts, il sera également tenu compte des éléments suivants:

- Faire en sorte que pour chaque domaine scientifique, le maximum possible de spécialités soient représentées au sein de ces comités ;
- Retenir pour chaque domaine des experts relevant de plusieurs universités ;
- Avoir une expérience en matière d'évaluation des projets et programmes de recherche scientifiques.

V-Procédure

- Le formulaire de candidature est téléchargeable à partir du site web du CNRST, devra être adressé par email dûment rempli à l'adresse suivante : coms@cnrst.ma , et ce au plus tard le 31 janvier 2017.
- La liste des experts retenus sera publiée sur le site web du Centre.